

**DEMANDE DE TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION
AU TITRE DE LA RETRAITE PROGRESSIVE
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

**À retourner à la DSDEN, DOSGCE (pôle) 1^{er} degré s/c de l'IEN
avant le 12 février 2024 (délai de gestion)**

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Date de naissance : **Date envisagée de départ à la retraite :**

Nature de vos fonctions :

Instituteur de : à : Professeur des écoles, depuis le :

Affectation : **à** **Circonscription**

Nombre de trimestres acquis au 31/08/2024 :

Nombre de trimestres validés au titre :

Régime du secteur public :

Régime du secteur privé :

a. Préciser le motif :

Joindre un courrier circonstancié sur papier libre, en exposant les raisons de cette demande.

b. Préciser la quotité souhaitée :

RÉPARTITION HEBDOMADAIRE

<input type="checkbox"/> Une journée libérée Dans une école à 4,5 jours, la quotité de travail est calculée au prorata de la durée de la journée libérée.	<input type="checkbox"/> 50 % hebdomadaire Pour une école à 4,5 jours : alternance de 2 jours travaillés semaine A et 2,5 jours travaillés semaine B.
---	---

➤ Demande de surcotisation (Cf. Annexe 1) à remplir et à joindre au présent formulaire : Oui Non

➤ Je certifie avoir déposé la demande sur le compte de l'ENSAP, en date du :

A le Signature de l'intéressé(e) :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date : Visa de l'IEN de circonscription :	Décision du rectorat de Dijon, bureau des retraites. Droits ouverts : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <p style="text-align: right;">Le chef de service, du bureau des retraites</p>
--	--

Décision de l'IA-DASEN de l'Yonne, le

Accord **Quotité :**

Refus

Jean-Baptiste LEPETZ

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la DSDEN de l'Yonne afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà d'un an. Les informations vous concernant, (ainsi que votre enfant), ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ac-dijon.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07.